



L'expertise sur l'examen annuel des comptes

- ✓ La mission a pour objet l'analyse de la situation et l'explication des comptes de l'entreprise (CE/CCE) ou du groupe et de ses filiales (comité de groupe).
- ✓ Cette mission doit permettre aux élus du comité de porter une appréciation et de formuler toute observation utile sur la situation d'ensemble de leur entreprise (ou de leur groupe) et sur l'évolution de ses résultats économiques, financiers et sociaux.
- ✓ Outre la comptabilité générale, l'expert comptable du comité doit intégrer d'autres d'informations telles que : données sectorielles, informations sur le groupe auquel appartient l'entreprise, indicateurs physiques d'activité, comptabilité analytique, données organisationnelles et sociales...
- ✓ La mission représente également une dimension pédagogique puisque l'expert doit s'adapter le mieux possible aux attentes des élus du comité et développer les explications nécessaires à la bonne compréhension des informations transmises.





Le contenu de la mission

- ✓ Nos investigations sont menées dans trois directions :
- ✓ Diagnostic économique : positionnement du groupe dans son environnement, place de la filiale au sein du groupe, évolution de l'activité et du chiffre d'affaires, perspectives de croissance et de profitabilité
- ✓ Diagnostic financier : analyse des marges et des résultats, structure bilancielle, politique de financement, endettement et trésorerie, relations avec le groupe, prévisions d'avenir et hypothèses retenues...
- ✓ Diagnostic social : caractéristiques et évolution de l'emploi, de la politique salariale et de l'effort de formation professionnelle, conséquences organisationnelles et sociales des évolutions métiers attendues





Le contenu de la mission

- ✓ A chaque étape, l'analyse met en perspective les résultats des trois derniers exercices. Cette approche comparative permet d'apprécier les dernières évolutions au regard des tendances passées et ainsi, de mettre en évidence les particularités de l'exercice considéré.
- ✓ L'étude fait enfin l'objet d'un rapport qui comprend le détail de nos analyses selon le plan précédemment cité, précédé d'une note de synthèse ayant pour objet de mettre en lumière les éléments les plus significatifs de la situation du groupe et de ses évolutions.
- ✓ Ce rapport est adressé aux membres du comité (élus titulaires, suppléants, représentants syndicaux) et à la Direction.





Les objectifs de l'expertise

- ✓ Donner aux élus les moyens d'appréciation et de réflexion sur la situation de l'entreprise et leur permettre une appropriation de ses travaux, utiles à l'exercice de leurs fonctions et de leurs responsabilités : l'expert n'est pas un donneur de leçons mais celui qui permet à son client de se forger sa propre opinion.
- ✓ Atteindre les objectifs fixés avec les élus du comité : la mission est ciblée et adaptée à votre situation et à vos préoccupations éventuelles.



Le déroulement d'une mission



- ✓ Désignation de l'expert pendant la réunion plénière du comité. Elle figure à l'ordre du jour de la réunion. La décision est prise à la majorité des membres présents.
- ✓ Envoi de la lettre de mission à la Direction du groupe précisant le contenu de notre intervention et ses modalités : informations nécessaires, entretiens, intervenants du cabinet, propositions de plan de travail et d'honoraires
- ✓ Analyse réalisée à partir :
 - o Des documents internes à l'entreprise (remis par la Direction) et externes (services de documentation, études diverses...)
 - o D'entretiens réalisés auprès des principaux responsables de l'entreprise : rencontres indispensables pour enrichir l'information, éclaircir les difficultés techniques ou d'interprétation et affiner le diagnostic
- ✓ Relation constante avec les élus : cadrage initial de la mission, contacts téléphoniques, envoi en copie (au secrétaire du comité) de tous les courriers adressés à la Direction, aide à la réflexion collective des élus
- ✓ Rédaction d'un rapport remis aux partenaires sociaux et présenté en réunions préparatoire et plénière du comité.

